



## Outil de travail pour les vendeurs

### « Justice et équité »

(Actualisé au 26.07.2019)

L'étude n° 10 de [www.sгнаfo-praxis.ch/fr](http://www.sгнаfo-praxis.ch/fr), intitulée « Justice et équité dans la succession », donne un aperçu des différentes approches autour du thème de la **justice** et de **l'équité**. Ci-dessous, nous mettons à votre disposition quelques questions centrales pour une réflexion personnelle – sans prétendre à l'exhaustivité.

#### Aspects relatifs à la justice distributive :

Niveau de transmission	Principes de répartition / justice distributive	Sélection
Succession à la direction	Principe d'égalité	
	Principe de mérite	
	Principe du besoin	
Succession de propriété	Principe d'égalité	
	Principe de mérite	
	Principe du besoin	
Succession patrimoniale	Principe d'égalité	
	Principe de mérite	
	Principe du besoin	

- Est-ce que je souhaite confier la **succession de la direction** aux successeurs les plus compétents ou à parts égales ?
- Si je répartis la succession de manière asymétrique, c'est-à-dire pas égale pour tous :
  - o Quelle est la justification de l'asymétrie ?
  - o L'asymétrie et sa justification sont-elles comprises et acceptées par toutes les personnes concernées ?
  - o Est-ce que je paie des salaires conformes au marché en fonction du poste, de la branche et de la fonction ? Ou bien justement pas ?
  - o Existe-t-il des privilèges pour les membres de la famille en termes de salaire et d'avantages (par ex. prestations complémentaires) ?
  - o La performance des successeurs est-elle évaluée de manière aussi critique (selon les mêmes critères et valeurs de référence) que celle d'un cadre salarié qui n'est pas apparenté / ne fait pas partie de la famille ?
  - o Comment la « performance » est-elle évaluée ?
  - o Existe-t-il un entretien annuel avec les membres de la famille, au cours duquel la performance est appréciée et remerciée ? Existe-t-il des évaluations de potentiel et des entretiens de développement avec les membres de la famille, comme avec les autres employés ?



- Est-ce que je veux transmettre la **succession de la propriété** au successeur le plus compétent ou à parts égales ?
- Si je répartis la succession de propriété de manière asymétrique (c'est-à-dire pas à parts égales) :
  - o Quelle est la justification de l'asymétrie ?
  - o L'asymétrie et sa justification sont-elles comprises et acceptées par toutes les personnes concernées ?
  - o L'inégalité ressentie doit-elle être compensée financièrement par le successeur ?
  - o Si le successeur doit la compenser : paie-t-il ou doit-il payer un prix conforme au marché pour cette compensation ?
  - o Les parents ont-ils suffisamment de patrimoine qui puisse être utilisé, par exemple, pour compenser l'inégalité ? Et si ce n'est pas le cas ?
  - o Le prix a-t-il été accepté par tous les membres de la famille et également fixé par écrit et de manière juridiquement contraignante (par exemple dans le cadre d'un contrat de mariage/d'héritage intergénérationnel) ?
- Pendant la succession d'entreprise, ai-je vraiment envie de mettre en jeu et de montrer l'ensemble de mon patrimoine dans le cadre de ma **succession patrimoniale** ?
- Si vous jetez un coup d'œil à votre fortune totale :
  - o Quel pourcentage en représente la valeur de l'entreprise ?
  - o Le patrimoine restant (sans la valeur de l'entreprise) est-il suffisant pour assurer vos vieux jours ?
  - o Dans quelle mesure souhaitez-vous et pouvez-vous séparer le patrimoine privé du patrimoine de l'entreprise ?
  - o Vos besoins en matière de prévoyance vieillesse financière sont-ils connus et couverts ?
  - o Tous les actifs de l'entreprise sont-ils nécessaires à l'exploitation ?
  - o Combien de temps les successeurs doivent-ils rester dans une situation de codépendance financière ?
  - o Quelle marge de manœuvre et quel pouvoir de décision laissez-vous aux successeurs dans la poursuite et le développement de l'entreprise ?
  - o Vous êtes-vous versé un salaire conforme au marché pour la prestation que vous avez fournie ?
  - o Y a-t-il d'autres membres de votre famille que vous souhaitez ou devez soutenir financièrement ?

## Aspects relatifs à la justice procédurale :

- Tous les membres de la famille connaissent-ils la procédure à suivre pour la succession d'entreprise ?
- Tous les membres de la famille ont-ils eu l'occasion de formuler leurs attentes et leurs besoins ?
- Tous les membres de la famille ont-ils été informés explicitement (!! ) d'une éventuelle vente externe avant que vous ne signiez définitivement un contrat de vente ?
- Avez-vous parlé avec la famille des éventuelles formes de « monnaie » différentes comme l'argent, l'amour, l'attention, l'estime, etc. ?



---

Vous trouverez d'autres articles sur le thème « **Justice et équité** » sur <https://www.sgnafo-praxis.ch/fr/justice-et-equite/>.

---